CATALOGUE FORMATIONS 2026

CABINET SETSO

SOMMAIRE

Quelques mots p3

L'engagement qualité p5

LES FICHES FORMATION
DOMAINE DE L'ANALYSE STRATÉGIQUE

1 > Conduire une analyse stratégique et construire un plan d'action pour les acteurs de l'ESS p7

2 > Conduire une analyse stratégique de son service de remplacement et être en capacité de formaliser un plan de développement à trois ans p8

LES FICHES FORMATION
DOMAINE DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL

3 > Comprendre, décrire, piloter et animer les processus clés d'une association d'aide à domicile p9

Nos résultats p10

Inscription p11

Conditions générales de vente p12

QUELQUES MOTS
SUR NOTRE CABINET…

SETSO est un **cabinet d'étude et d'accompagnement des acteurs de l'économie sociale et solidaire**, dont le siège est situé à Saint-Paul-Flaugnac, dans le Lot. Il intervient principalement sur les régions **Occitanie et Nouvelle-Aquitaine**.

SETSO intervient notamment dans le cadre des **Dispositifs locaux d'accompagnement** des associations et de prestations commandées ou financées par le Conseil régional d'Occitanie, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Uniformation, l'ADEFPAT et l'OPCO Santé.

Nous développons des actions de conseil, d'accompagnement et de formation.

La satisfaction de nos clients constitue notre motivation permanente.

Organisme de formation certifié Qualiopi au titre de la catégorie « actions de formation » – certificat Qualianor n° 1355 OF Ind 2, valable du 15/02/2025 au 14/02/2028.
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 76 46 00583 46 auprès du préfet de région Occitanie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



L'ENGAGEMENT QUALITÉ
VIS-À-VIS DE NOS FORMATIONS

> Une offre personnalisée

En nous confiant vos participants, SETSO organisme de formation devient acteur à part entière du développement des compétences de vos collaborateurs.

Pour ce faire, toute validation d'inscription donne lieu à une étude préalable des besoins et des éventuels freins rencontrés, ainsi qu'à l'analyse des enjeux à moyen et long terme que représente la formation suivie, pour une mise en cohérence avec le parcours professionnel de chaque collaborateur.

> Une pédagogie adaptée

Tous les formateurs de SETSO organisme de formation sont des professionnels expérimentés du transfert de compétences. Leur pratique quotidienne les amène à développer des méthodes pédagogiques à même de prendre en compte d'éventuelles difficultés d'apprentissage. Un cadre soutenant, sûr et respectueux de chacun et une relation personnalisée sont les piliers de la pédagogie de notre organisme de formation.

> Une évaluation continue de nos formations

Toutes nos formations font l'objet d'une évaluation de la part des stagiaires, puis d'une évaluation différée auprès de l'employeur à 3 mois. Elle nous permet de mesurer les points forts et les pistes d'amélioration, et de vérifier que chaque session de formation répond à vos attentes. Nos résultats sont publiés chaque année.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

> **L'accès à nos formations** peut être initié soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier.

> **Pour chaque demande de formation,** nous réalisons une analyse du besoin d'entrée en formation ; cette écoute permet une adaptation et une compensation pour accueillir les personnes présentant un handicap.

> **L'organisation logistique, technique, pédagogique et financière** est établie lors des divers échanges avec notre service formation et le client.

> **Le délai d'accès aux formations** tient compte de ces différentes formalités afin d'être accessible dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Reconnaissance	Formations non certifiantes : elles ne préparent à aucune certification inscrite au RNCP ou au Répertoire spécifique. Une attestation de fin de formation (objectifs, durée, résultats de l'évaluation des acquis) est remise à chaque participant.
Financement	Par l'employeur (plan de développement des compétences), avec prise en charge possible par l'OPCO de la structure selon ses critères et après son accord. Formations non éligibles au Compte personnel de formation (CPF).
Tarifs	Sur devis, selon la durée, l'effectif, le degré de personnalisation et les frais de déplacement. Prix nets de taxes : exonération de TVA (article 261-4-4° a du CGI).
Accessibilité	Formations accessibles aux personnes en situation de handicap : contactez notre référent handicap, Jérôme KORRICHE (06 79 86 12 51), avant l'inscription pour étudier les adaptations nécessaires.
Réclamations	contact@setso.fr – accusé de réception sous 48 heures ouvrées, réponse sous 15 jours ouvrés.

DOMAINE DE L'ANALYSE STRATÉGIQUE

1 FICHE

> Conduire une analyse stratégique et construire un plan d'action pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire

OBJECTIF GÉNÉRAL

À l'issue de cette formation, vous serez en capacité de mettre en œuvre une analyse systémique et partagée de la situation de votre structure.

Public concerné
Administrateurs et dirigeants de structures de l'économie sociale et solidaire – accessibilité personnes en situation de handicap

Nombre de participants
2 à 8 participants

Prérequis Aucun

Durée de la formation
7 h (1 jour) – 14 h (2 jours)

Période Toute l'année

Intervenant
Consultant SETSO

Lieu Au sein des locaux du client

Tarif Sur devis, net de taxes

Validation
Attestation de fin de formation ; non éligible au CPF

Contact
Jérôme KORRICHE
Coordinateur pédagogique
06 79 86 12 51
09 65 17 73 90
contact@setso.fr

Programme et objectifs pédagogiques

- Identifier les différentes activités de la structure : activités déjà financées, activités non financées

> Identification pour chaque activité des moyens nécessaires
- Moyens humains (salariés ou bénévoles)
- Moyens financiers
- Moyens techniques

> Comprendre et décliner son projet
- Forces et faiblesses en interne
- Menaces et opportunités en externe

> Rappel rapide des obligations légales en matière d'emploi
- Obligations liées au droit du travail
- Obligations liées à l'application d'une convention collective

> Le contenu du budget, l'estimation des charges et recettes, les méthodes de planification budgétaire
- Méthode d'estimation précise des charges
- Méthode d'estimation des différents types de ressources qui peuvent financer les coûts d'une action

Méthodes pédagogiques et moyens matériels

- Exposé didactique
- Présentation d'outils et méthodes
- Mise en situation en sous-groupes
- Restitution en groupe plénier
- Remise d'un classeur d'outils exposant les méthodes d'analyse stratégique

Modalités d'évaluation

Un questionnaire préalable est communiqué aux participants au moins 7 jours avant le début de la formation. À l'issue de la formation, un questionnaire de mesure de la progression des acquis est communiqué par mail aux participants ; il donne lieu à une analyse et à un retour détaillé auprès de chacun. Un questionnaire de satisfaction est communiqué en fin de formation ; la compilation des résultats permet d'attribuer un niveau de satisfaction global à l'action. Une évaluation différée est réalisée auprès de l'employeur à 3 mois.

4/4
DE SATISFACTION 2020-2021

12
PERSONNES FORMÉES 2020-2023

DOMAINE DE L'ANALYSE STRATÉGIQUE

2 FICHE

> Conduire une analyse stratégique de son service de remplacement et être en capacité de formaliser un plan de développement à trois ans

OBJECTIF GÉNÉRAL

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de formaliser une stratégie d'action à trois ans dans l'ensemble des dimensions du pilotage associatif : partenarial, économique, organisationnel…

Public concerné
Administrateurs des services de remplacement des départements – accessibilité personnes en situation de handicap

Nombre de participants
2 à 8 participants

Prérequis Aucun

Durée de la formation
7 h (2 séances de 3 h 30)

Période Toute l'année

Intervenant
Consultant SETSO

Lieu Au sein des locaux du client

Tarif Sur devis, net de taxes

Validation
Attestation de fin de formation ; non éligible au CPF

Contact
Jérôme KORRICHE
Coordinateur pédagogique
06 79 86 12 51
09 65 17 73 90
contact@setso.fr

Programme et objectifs pédagogiques

> Conduire une analyse stratégique de son service de remplacement départemental

- Méthodes d'analyse stratégique (FFOM) pouvant être mises en œuvre par les administrateurs bénévoles : présentation et discussion
- Échanges et débats autour de quatre questions clés, à partir d'exemples appliqués à la situation des services de remplacement

> Formaliser le devenir du service de remplacement à trois ans

- Mise en situation au travers de questionnements clés : qualité du service, qualité de l'emploi, structuration interne, pilotage politique, relations aux opérateurs de compétences (OPCO), relations au Service de remplacement en agriculture (SRA)…
- Analyse participative par la méthode de la pesée des scénarios
- Présentation d'un outil de formalisation d'un plan stratégique de développement (PSD)
- Apports autour des méthodes d'animation pour assurer une reproductibilité annuelle de la démarche

4/4
DE SATISFACTION EN 2020

7
PERSONNES FORMÉES EN 2020

Méthodes pédagogiques et moyens matériels

- Exposé didactique
- Présentation d'outils et méthodes
- Mise en situation en sous-groupes
- Restitution en groupe plénier
- Remise d'un classeur d'outils exposant les méthodes d'analyse stratégique

Modalités d'évaluation

Le formateur réalise une évaluation des acquis des stagiaires, consignée sur un document complété en fin de session : objectifs pédagogiques, méthodes d'évaluation choisies (exercices, travaux de groupes…), points à conforter et suites à donner. La satisfaction des stagiaires est évaluée de manière orale et écrite à la fin de la formation. Une évaluation différée est réalisée auprès de l'employeur à 3 mois.

3 FICHE

> Comprendre, décrire, piloter et animer les processus clés d'une association d'aide à domicile

OBJECTIF GÉNÉRAL

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de disposer des éléments clés pour piloter et maîtriser les processus d'une association d'aide à domicile face aux situations rencontrées en milieu professionnel.

Public concerné
Salariés administratifs du secteur associatif – accessibilité personnes en situation de handicap

Nombre de participants
2 à 8 participants

Prérequis Aucun

Durée de la formation
12 h (4 séances de 3 h)

Période Toute l'année

Intervenant
Consultant SETSO

Lieu Au sein des locaux du client

Tarif Sur devis, net de taxes

Validation
Attestation de fin de formation ; non éligible au CPF

Contact
Jérôme KORRICHE
Coordinateur pédagogique
06 79 86 12 51
09 65 17 73 90
contact@setso.fr

Programme et objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les salariés administratifs seront en capacité :

- de comprendre la notion de processus et de distinguer les processus de management, les processus opérationnels et les processus support
- d'identifier les processus clés d'une association d'aide à domicile et de les articuler dans une relation client-fournisseur interne
- de formaliser les moyens, méthodes et outils utilisés dans chaque processus
- d'identifier les critères de qualité de chaque processus en formalisant un ou plusieurs indicateurs
- d'animer les processus en questionnant les points critiques identifiés, c'est-à-dire les étapes de perte de qualité ou de productivité

Méthodes pédagogiques et moyens matériels

- Exposé didactique
- Présentation d'outils et méthodes
- Mise en situation en sous-groupes
- Restitution en groupe plénier
- Remise d'un classeur d'outils

Modalités d'évaluation

- Recueil des attentes au démarrage de la formation
- Évaluation formative tout au long de la formation
- Évaluation des acquis en fin de formation
- Attestation de formation à l'issue de la formation
- Évaluation de la satisfaction en fin de formation, puis évaluation différée des effets de la formation à 3 mois

NOS RÉSULTATS

INDICATEURS DE NOS FORMATIONS

Année	Sessions	Personnes formées	Satisfaction à chaud
2020	2	9	4/4 pour les 2 sessions
2021	1	2	4/4
2022	4	28 (969,5 heures-stagiaires)	3,2/5 en moyenne pondérée par stagiaire (3,4/5 en moyenne des sessions)
2023	2	29	–

Méthode de calcul

• **Satisfaction à chaud** : moyenne des notes de satisfaction globale données par les stagiaires au questionnaire de fin de formation, pondérée par le nombre de répondants ; échelle sur 4 en 2020-2021, sur 5 depuis 2022.

• **Personnes formées** et **heures-stagiaires** : d'après les feuilles d'émargement et le bilan pédagogique et financier (durée de la formation × nombre de stagiaires).

• Indicateurs mis à jour chaque année au 31 janvier et consultables sur demande à contact@setso.fr.

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Par mail
contact@setso.fr
en retournant le bulletin ci-après dûment rempli

Par courrier
à l'attention de
SETSO, Sermiac
46170 Saint-Paul-Flaugnac

Formation choisie : .....

Dates souhaitées : .....

PARTICIPANT(E)

☐ M. ☐ Mme Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Besoin d'adaptation lié à un handicap : ☐ Non ☐ Oui (notre référent handicap vous contactera)

STRUCTURE

Raison sociale : .....

Adresse : .....

N° SIRET : ..... Code APE : .....

OPCO : ..... Subrogation de l'OPCO vers SETSO : ☐ Oui ☐ Non

Nom et fonction de la personne en charge de l'inscription : .....

Téléphone et mail : .....

Fait à : ..... le : .....

Signature du participant : ..... Signature et cachet du responsable : .....

Inscription à titre personnel (formation financée par le participant) : un contrat de formation est conclu. Le participant dispose d'un délai de rétractation de 10 jours à compter de sa signature ; aucune somme ne peut être exigée avant l'expiration de ce délai et l'acompte ne peut dépasser 30 % du prix (articles L6353-5 et L6353-6 du Code du travail). Le solde est réglé au fur et à mesure du déroulement de la formation.

Toute inscription vaut acceptation du règlement intérieur de l'organisme de formation et des conditions générales de vente.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

> Objet et champ d'application

Suite à la commande d'une formation, le client accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente, qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur.

> Documents contractuels

À réception de la proposition commerciale signée, le cabinet SETSO fait parvenir au client une convention de formation en double exemplaire, telle que prévue par la loi (articles L6353-1 et suivants du Code du travail). Le client s'engage à retourner dans les plus brefs délais un exemplaire signé. SETSO convient avec le client des lieux, dates et horaires de la formation. À l'issue de celle-ci, une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.

> Prix, facturation, règlement

Les prix indiqués sur le devis sont fermes et définitifs. Ils sont nets de taxes, les formations étant exonérées de TVA (article 261-4-4° a du Code général des impôts). Sauf indication particulière, ils incluent les frais pédagogiques, l'utilisation des salles et ateliers ainsi que celle du matériel pédagogique. Le délai de règlement des sommes dues est fixé au trentième jour suivant la date d'exécution de la prestation ; il ne peut dépasser soixante jours à compter de la date d'émission de la facture.

Si le client souhaite que le règlement soit effectué par un OPCO, il doit dans tous les cas fournir au cabinet SETSO, avant le démarrage de la formation, les justificatifs de la prise en charge financière, et répondre en tant que de besoin aux demandes du financeur. À défaut d'accord de prise en charge, la formation est facturée au client.

> Justification des prestations

SETSO organisme de formation fournit sur demande tout document ou pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses engagées, conformément à l'article L6361-1 du Code du travail. En cas d'inexécution totale ou partielle d'une prestation de formation, le cabinet SETSO s'engage à rembourser les sommes indûment perçues, en application de l'article L6354-1 du même code.

> Conditions d'annulation et de report

Toute annulation par le client doit être communiquée par écrit au moins une semaine avant le démarrage de la formation. En cas de dédit hors délai, le cabinet SETSO retiendra sur le coût total les sommes qu'il aura réellement dépensées pour la réalisation de ladite formation.

Le client peut reporter une séance de formation en respectant un délai de 48 heures ; elle sera reportée en fonction du planning du formateur. Si l'effectif est insuffisant ou en cas d'empêchement du formateur, le cabinet SETSO se réserve le droit d'annuler ou de reporter un module de formation ; le client en est prévenu par écrit au moins 48 heures avant le démarrage. Aucune somme n'est due pour une prestation non réalisée.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (SUITE)

> Réclamations

Toute réclamation peut être adressée par écrit à contact@setso.fr. Un accusé de réception est envoyé sous 48 heures ouvrées et une réponse est apportée sous 15 jours ouvrés.

> Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client au cabinet SETSO pour l'exécution des formations sont traitées pour les seuls besoins de la formation et des obligations légales ; elles peuvent être communiquées aux partenaires contractuels pour ces seuls besoins. Conformément au règlement général sur la protection des données et à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, le client peut exercer ses droits d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition auprès de contact@setso.fr.

> Propriété intellectuelle

Les droits d'exploitation des supports de formation restent la propriété exclusive du cabinet SETSO. Ils ne peuvent être reproduits ou diffusés sans son accord écrit.

> Litige

Pour tout différend relatif à l'exécution de la convention, le règlement à l'amiable sera privilégié. En cas de désaccord persistant, le tribunal compétent dans le ressort de Cahors sera seul compétent.

Cabinet SETSO
Sermiac, 46170 Saint-Paul-Flaugnac
09 65 17 73 90 / 06 79 86 12 51
contact@setso.fr
www.setso.fr

N° SIRET : 841 560 873 000 17 – Déclaration d'activité n° 76 46 00583 46

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante :
ACTIONS DE FORMATION